0690038S
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LA MARTINIERE DUCHERE
300 AVENUE ANDREI SAKHAROV
69338 LYON CEDEX 09
Tel : 0472172950

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 63
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 08/03/2019
Réuni le : 18/03/2019
Sous la présidence de : Gabriel Lienhard
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2019
Numéro de la DBM : 6
Budget d'origine :
Budget primitif : [X]
Budget annexe : [ ]
Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 3

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Le conseil d'administration adopte :
* l'ouverture des crédits en dépenses et en recettes pour la sortie "Prépa oraux TB" / service AP
* le prélèvement sur fonds de roulement de 494 euros pour la sortie "Prépa oraux TB" / service AP
* l'ouverture des crédits en dépenses et en recettes pour le voyage au Canada / service AP
* le prélèvement sur fonds de roulement de 1 980 euros pour le voyage au Canada / service AP
* le prélèvement sur fonds de roulement de 1 610 euros pour la sortie géologie / service AP

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lienhard
Prénom : Gabriel
Signé le: 21/03/2019 09:45:30

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.